
RAPPORT DE SUIVI

Le présent rapport de suivi concerne un projet relatif à :

- La méthode boisement
- La méthode reconstitution de peuplements forestiers dégradés

Nom du projet : CNPF C+for n° 4 Périgord-Limousin
boisement (La Poste n° 3)

PARTIE 1 : CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface : 3,98 ha

Densité de plantation : 825 à 1 250 plants/ha

Date de plantation : hiver 2016 pour le mélèze, fin automne 2016 pour le pin laricio de Corse (une saison de végétation d'écart donc)

Essences : indiquer la ventilation des essences à la plantation :

- Pin laricio de Corse : 63,3 % ;
- Mélèze d'Europe : 36,7 %.

Y a-t-il eu un écart dans la ventilation des essences par rapport à ce qui avait été initialement prévu au moment du dépôt du projet au label Bas-Carbone ?

- Oui
 Non

Si oui, quelles sont les essences qui ont dû être substituées ?

Pour quelle raison ces essences ont-elles été substituées ?

- Pénurie de l'essence en question au moment de la plantation
 Changement d'essence au moment du regarnis car l'essence d'origine était inadaptée/mal adaptée (une forte mortalité ayant été constatée sur l'essence en question)
 Autre raison, préciser : _____

Le financeur

Votre projet a-t-il été financé ?

- Oui
 Non

Quel(s) est (sont) le(s) financeur(s) ?

Groupe La Poste : Branche Services-Courrier-Colis et La Banque Postale

Globalement, à quel taux votre projet a-t-il été financé ? 80 %

Quel est le pourcentage de tCO₂ revendiqué par le(s) financeur(s) sur le tonnage générable par votre projet ? 50 % par la Branche Services-Courrier-Colis et 50 % par la Banque Postale.

Votre projet a-t-il bénéficié d'autres financements ?

- Oui
 Non

Si oui, lesquels ?

PARTIE 2 : LE SUIVI DE L'ANNÉE N À N+5

Avez-vous effectué ou fait effectuer des comptages/suivis intermédiaires de mortalité ?

Oui

Non

Insérer ci-après des photographies légendées du projet à des âges différents à joindre.



Automne 2016 : plantation de quelques pins laricio de Corse en présence du Groupe La Poste (13/12/2016)



Automne 2016 : plantation avec un comité de direction délocalisé de La Poste en présence du CRPF Limousin (13/12/2016)



Eté 2018 : parcelle de mélèze au cours de sa troisième saison de végétation (03/07/2018)



Automne 2019 : les mélèzes d'Europe ont fini leur quatrième saison de végétation et dépassent déjà largement les 3 m de haut en moyenne ! (27/09/2019)



Photographies prises à trois années d'écart devant le même mélèze. À gauche à 3 ans le mélèze dépasse 2 m (03/07/2018). Au milieu, le mélèze à 4 ans atteint les 4,5 m (25/09/2019). À droite, le mélèze à 5 ans atteint les 6 m (17/09/2020).



Été 2020 : la plantation de mélèze finit sa 5^{ème} saison de végétation. On observe sur la droite un grand merisier maintenu (une haie sera également maintenue sur la droite) (17/09/2020).

Avez-vous effectué des travaux post-plantation (broyages, dégagements, tailles de formation...) ?

- Oui
 Non

Si oui, lister les travaux effectués et leur année de réalisation :

Entretiens (dégagements) les premières années réalisés par les propriétaires eux-mêmes.

Quelles actions particulières avez-vous mis en œuvre pour valoriser les co-bénéfices que vous avez déclarés à l'année de labellisation de votre projet (*ne renseigner que si pertinent**) ?

Plantation en potets ou travail uniquement sur la ligne : pas de travail du sol en plein

Entreprise locale, maintien de lisières

Quel document de gestion durable avez-vous ?

- Aménagement forestier (uniquement forêts publiques)
 Plan simple de gestion n° 87-1551-1 (2016-2025) remplacé depuis par le 87-1864-1 (16/12/2021 au 15/12/2031)
 Code de bonnes pratiques sylvicoles
 Règlement type de gestion

En quelle année l'avez-vous fait agréer ? [le 19/10/2016](#)

Joindre une copie du courrier d'agrément du document de gestion durable.*

PARTIE 3 : GÉNÉRATION DES RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE L'EMPREINTE

(à remplir au moment de l'audit)

Quelles étaient les réductions d'émissions de l'empreinte (REE) potentielles tels que calculées à l'année n dans le document 8 ? **947 tCO₂ sur 30 ans**

Quel est le taux de survie constaté par l'Auditeur dans le rapport d'audit ? **89,6 %**

Quelle est la densité de plants vivants/ha à n+5 : **1 010 plants/ha**

Y a-t-il un rabais à appliquer suite à l'audit à cause d'une densité à 5 ans inférieure à la densité objectif ?

Oui, indiquer la valeur : _____ %

Non, aucun ; le projet est-au-dessus de la densité minimale exigée par l'arrêté MFR en vigueur dans ma région au moment de la labellisation bas-carbone de votre projet.

Si oui, êtes-vous en mesure d'expliquer les raisons de la mortalité constatée ?

Y a-t-il un rabais à appliquer suite à l'audit à cause d'une surface boisée inférieure à la surface déclarée initialement ?

Oui, indiquer la valeur : _____ %

Non, aucun ; la surface boisée correspond à la surface prévue initialement.

Si oui, êtes-vous en mesure d'expliquer la différence observée sur la surface ?

Quelles sont les REE à générer suite à l'audit de votre projet ? **947 tCO₂ sur 30 ans** pour l'ensemble du projet à répartir en **474 tCO₂ sur 30 ans** pour la Branche-Services-Courrier-Colis (numéro de financeur : 11576468) et **473 tCO₂ sur 30 ans** pour la Banque Postale (numéro de financeur : 11560201).

Rapport de suivi rédigé par Olivier GLEIZES (CNPFF-C+FOR) le 20/12/2023

